



BOUCLANS

NOVEMBRE

INFOS

Chers concitoyens,

Mi-novembre s'est tenu le congrès national de l'Association des Maires de France. C'est un événement important. Il permet de réunir les élus en un même lieu afin de débattre de l'actualité en matière de politique locale et d'en faire la synthèse dans un document appelé résolution générale, qui devient la voix officielle de cette instance, à destination des dirigeants de notre pays.

Ce congrès a réuni plus de 10 000 élus, chiffre jamais atteint ! Le thème était « communes attaquées, République menacée ». C'est dire le besoin pour les élus locaux de partager leurs difficultés et rechercher des solutions.

Pas moins de 39 thématiques ont été abordées, à travers des forums, des débats, des conférences. Au premier rang desquels l'attractivité de la fonction avec en filigrane les agressions sous toutes les formes envers les maires et les élus : insultes, menaces, diffamations, atteintes physiques ou aux biens. Depuis le début du mandat, 56% des maires disent en avoir été victimes, dont 7% d'agressions physiques. A mi-mandat, on compte plus de démissions que durant tout le mandat précédent. Les pouvoirs publics multiplient leur soutien en belles paroles, masquant leur inquiétude pour les prochaines élections municipales.

Autre sujet de préoccupation, l'individualisme et une forme de refus de démocratie. Les maires sont élus par la population, puis les décisions de conseil municipal font l'objet d'un vote à la majorité. Et pourtant, régulièrement, certains concitoyens contestent parfois violemment certaines décisions au seul prétexte qu'elles ne leur conviennent pas, puis en nourrissent des rancœurs durables.

Troisième difficulté, l'avalanche de normes sous lesquelles les communes sont noyées. Là aussi, c'est l'inflation. Nous avons subi plus de textes et règlements en 2022 que durant les 5 années précédentes réunies. Chaque fois, des dizaines de pages au contenu indigeste, qui remettent en cause l'existant, qui obligent à de nouvelles dépenses, bien souvent sans qu'on en comprenne le sens. A croire que l'argent public, donc votre argent, coule à flot. Une véritable machine à paralyser les initiatives de terrain, celles qui servent directement la population. Sur ce sujet, allez voir le film actuellement à l'affiche, « Monsieur le Maire », il illustre bien la réalité quotidienne d'un maire de commune rurale.

Pour finir avec les sujets les plus marquants, l'autonomie financière. Après la suppression de la taxe d'habitation collectée par les communes, vient maintenant le fléchage par l'État des dotations. Ces ressources, qui ne sont pas des aides mais un juste retour vers les collectivités locales des fonds nécessaires à leurs missions, nous n'en disposons plus librement. Pour une partie du moins, elles seront conditionnées à certains types de dépenses. L'État décide.

Ces questions touchent indifféremment les grandes villes et les villages, la métropole et l'outre-mer, de tous bords politiques. Alors oui, la République est peut-être menacée. Elle vit en tous cas une dérive inquiétante. Et si, petits que nous sommes, nous ne pouvons pas changer seuls les choses, ayons-en conscience, retrouvons nos réflexes de solidarité, de savoir-vivre, de tolérance, et démontrons ensemble, élus et citoyens, que localement nos communes rurales sont porteuses d'espoir et d'initiatives pertinentes, et constituent un modèle vivant et concret.

Martial HIRTZEL

Calendrier

08/12 : Soirée Téléthon à Nan-cray, espace du Vaisot

09/12 : Journée du Bouclet-hon, espace culturel de Bouclans

12/12: retrait des commandes APE saucisses/fromages/champagne de 18h à 19h30 es-pace culturel de Bouclans

13/12: Don du sang

15/12: soirée contes de Noël de l'APE

15/12: Conseil municipal

16/12 : Repas des aînés à Bou-clans

6 ET 9
DECEMBRE
2023
AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

MUSCLE
TON TÉLÉTHON

Infos pratiques mairie :

Mardi : 9h00 - 12h00

Jeudi : 9h00 - 12h00

Vendredi : 14h00 - 17h30

Samedi : 9h00 - 12h00

Tel : 03 81 55 20 19

mairie.bouclans25@orange.fr

Politeia : Bouclans



LE TRI
+ FACILE

BULLETIN



RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 novembre 2023

Membres présents : MME S. DENIMAL, V. DUEDE-FERNANDEZ, C. FERNIOT-PAPILLON, M. GRUET, F. MANZONI, J. PERROT-MINOT, O. POMMEY, F. POUPENEY, V. SIMONIN, E. VERDOT et MM A. MARTIN, J. BOURRAT, V. BUGNET, G. MICHEL, J.M. ISABEY, M. HIRTZEL

Procurations : N. DESFRASNE À V. DUEDE-FERNANDEZ, C. AURIOL À V. BUGNET

Excusés : V. BOUVRESSE

Secrétaire de séance : V. DUEDE-FERNANDEZ

Le conseil municipal réuni le 17 novembre 2023 n'ayant pas pu délibérer valablement car le quorum n'était pas atteint, seuls les points d'ordre du jour ne nécessitant pas de délibération ont donc été présentés à cette réunion. En conséquence et de façon à pouvoir délibérer sur les points qui le nécessitaient, une nouvelle séance de conseil s'est tenue le 23 novembre 2023.

Transfert propriété foncière de la déchetterie de Bouclans à la CCPHD

De lourds investissements étant à prévoir à court et moyen termes pour optimiser et normaliser le fonctionnement des déchetteries du territoire, la CCPHD souhaite acquérir à l'euro symbolique la parcelle de la déchetterie de Bouclans afin d'harmoniser le foncier sur l'ensemble des déchetteries intercommunales.

Un premier échange a eu lieu entre les maires et le vice-président de la CCPHD en charge des déchets et ressources.

Dans cette hypothèse, une clause devrait être ajoutée à l'acte notarial, permettant à la commune de récupérer la parcelle en cas de fermeture de la déchetterie ou si la CCPHD ne gère plus la déchetterie de Bouclans, sauf en cas de mise en place d'un projet intercommunal sur la parcelle.

La superficie concernée reste à définir suite aux retours du conseil municipal, tenant compte de l'exploitation agricole actuelle d'une partie de la parcelle et des usages éventuels nécessaires à la commune (fête intercommunale, etc.).

Zones d'accélération des énergies renouvelables à l'échelle communale

L'État exige que soient définies des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER) à l'échelle communale, en fonction des potentiels du territoire pour chaque type d'énergie : éolien terrestre, photovoltaïque (*au sol, sur bâtiment, en ombrières sur parking*), méthanisation, chaleur renouvelable, hydroélectricité..

Le schéma serait le suivant :

Phase de définition : Les communes élaborent leurs propositions

- Concertation du public
- Délibération

Débat au sein de l'EPCI (CCPHD).

Effets des ZAER pour les projets qui voudront s'y implanter :

- Délai de procédures réduit
- Réduction à 3 mois de la phase d'examen pour l'instruction
- 15 jours pour la remise du rapport du commissaire enquêteur

Avantages pour les projets dans les procédures d'appels d'offre (bonus, modulation tarifaire)

Hors des ZAER :

- Comité de projet obligatoire aux frais du demandeur

Maintien des mêmes procédures réglementaires

La loi indique une transmission des ZAER pour le 31 décembre 2023 au référent préfectoral du département. Ce délai paraissant irréaliste, la CCPHD se propose d'assurer une mission d'accompagnement méthodologique des communes pour une transmission au 1^{er} trimestre 2024.

Prévention routière

L'école sollicite une aide spécifique afin d'organiser une journée de prévention routière à destination des enfants de l'école primaire. Le sujet de cette journée portera sur l'apprentissage de la circulation à vélo. Le coût total de la journée est de 150 €. En cas d'accord du conseil municipal, la somme devra être prévue au budget 2024.

Tarif de location des salles communales

Salle des fêtes Bouclans ensemble des équipements (capacité 300 personnes - caution 2000€)

	Weekend	Journée (veille à 16h30 au surlendemain 10h00)
Tarif Particuliers résidents sur la commune	350€ + charges + forfait eau 25€	230€ + charges + forfait eau 18€
Tarif Particuliers extérieurs	1100€ + charges + forfait eau 25€	Non
Tarif Associations de Bouclans	100€ + charges + forfait eau 25€	Non
Tarif Associations extérieures à la commune	550€ + charges + forfait eau 25€	300€ + charges + forfait eau 18€
Tarif dépassement horaire	15 € / de l'heure, maxi 5 heures	

Petite salle Bouclans seule + cuisine + bar (capacité 70 personnes - caution 2000€)

	Weekend	Journée (veille à 16h30 au surlendemain 10h00)
Tarif Particuliers résidents sur la commune	170€ + charges + forfait eau 25€	110€ + charges + forfait eau 18€
Tarif Particuliers extérieurs	500€ + charges + forfait eau 25€	Non

Salle des fêtes Vauchamps ensemble des équipements (capacité 80 personnes - caution 700€)

	Weekend	Journée (veille à 16h30 au surlendemain 10h00)
Tarif Particuliers résidents sur la commune	130€ charges comprises	Non
Tarif Particuliers extérieurs	310€ charges comprises	Non
Tarif Associations de Bouclans	Forfait annuel 110€ charges comprises (signature d'une convention)	
Tarif Associations extérieures à la commune	310€ charges comprises	Non

Salle du foot ensemble des équipements (capacité 30 personnes - caution 500€)

	Weekend	Journée (veille à 16h30 au surlendemain 10h00)
Tarif Particuliers résidents sur la commune	Non	60€ charges comprises

Nouveaux horaires de la Médiathèque

L'évolution des tâches de notre chargée de patrimoine conduit à constater qu'il lui est nécessaire d'augmenter d'une heure hebdomadaire le temps à consacrer aux tâches administratives. Par ailleurs, une étude de fréquentation et une enquête menée auprès des adhérents à la médiathèque sur leurs souhaits font ressortir qu'il est possible de faire évoluer les horaires d'ouverture de façon à satisfaire un plus grand nombre d'utilisateurs en fonction des attentes.

Nouveaux horaires à compter du 1^{er} janvier 2024 :

Mardi 10h à 12h – **16h30 à 18h**
 Mercredi 10h à 12h – **14h à 17h**
 Vendredi **16h** à 19h
 Samedi **9h30** à 12h

Chaudière Mairie

L'entreprise Palissot a été retenue pour procéder au changement de la chaudière de la mairie pour un coût de 11 809,42€. Celle-ci s'est révélée hors service et non réparable lors de sa révision annuelle.

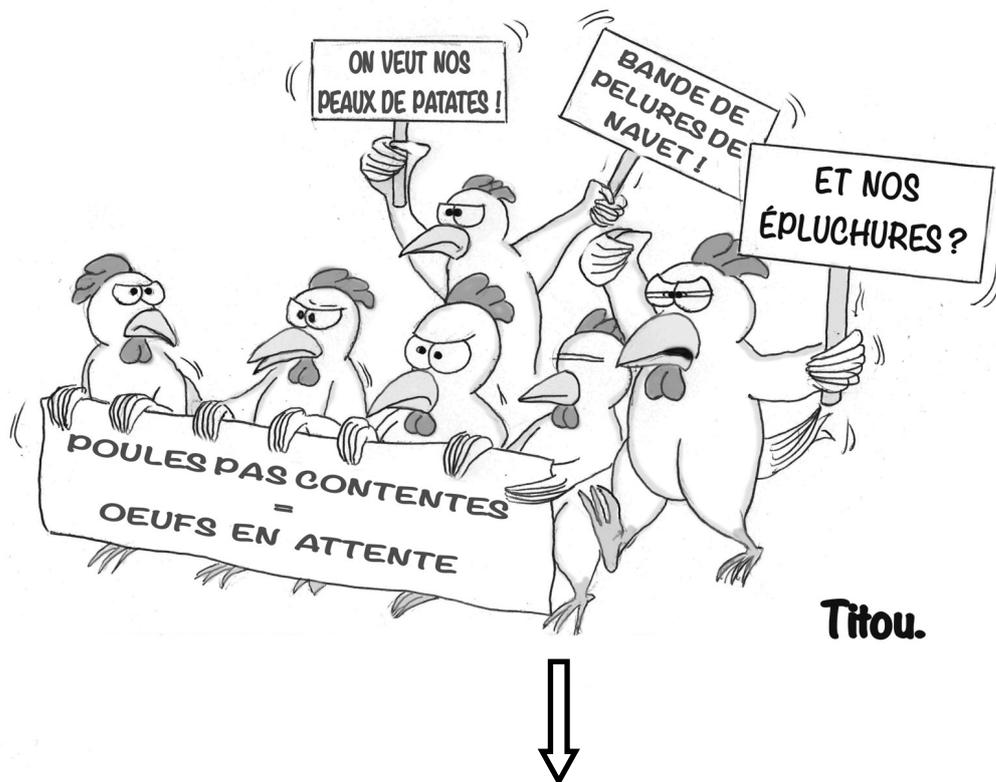
Plantations d'arbres

Les plantations d'arbres préconisées par la commission Animation et Cadre de vie seront réalisées prochainement, dès réception des plants donnés par la Fédération de chasse dans le cadre d'un appel à projet. Ces plants seront complétés par un achat de quelques sujets. Les lieux définis sont : Lotissement du vieux chêne, lotissement des hauts d'Ambre, abribus d'Ambre, carrefour de la rue Jean Lallemand avec la RD 464, ...

Réserve opérationnelle de la gendarmerie

Afin de renforcer la réserve opérationnelle de la gendarmerie, devenez réserviste ! Après une formation militaire, vous devenez membre à part entière des forces de l'ordre. Vous pourrez alors participer à l'action en uniforme selon vos disponibilités dans 3 types de mission : la sécurisation, la lutte anti-terroriste et la police judiciaire. Les conditions requises : être de nationalité française, être âgé de 17 ans au moins et de 40 ans au plus, avoir effectué la Journée d'appel de préparation à la défense, la Journée de défense et citoyenneté ou la phase 1 du service national, être apte physiquement, avoir une bonne moralité. Le service dans la réserve vous mobilise sur des périodes courtes, il est compatible avec une activité professionnelle civile. **Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la gendarmerie à l'adresse suivante :**
crg@gendarmerie.interieur.gouv.fr

BOUCLANS : ARRIVÉE DES BACS À COMPOST



Compostage

Face à une augmentation constante des apports de déchets aux centres de traitement, dont la capacité arrive à saturation, le compostage collectif constitue une alternative.

De plus, la loi relative à la lutte contre le gaspillage pour une économie circulaire prévoit qu'au 1^{er} janvier 2024 chaque collectivité soit tenue d'apporter à tous ses habitants une solution de tri des déchets organiques. **Une démarche pédagogique de compostage collectif est envisagée à Bouclans en ce sens**, avec deux composteurs collectifs prévus : un à la gendarmerie et un devant l'ancienne gendarmerie à côté de la borne à verre.

Petit rappel consignes de tri

TOUS les emballages en plastique, en carton ou en métal, ainsi que tous les papiers se trient.

Même le tube de dentifrice, la bouteille d'huile, le paquet de pâtes ou le carton à pizza.

ATTENTION : de nombreuses erreurs se retrouvent dans les bacs jaunes de tri, pouvant engendrer de graves conséquences sur le personnel du centre de tri de Pontarlier.

Même si 80 % du travail est effectué par des machines, un premier tri est réalisé manuellement pour éliminer les éléments indésirables ou trop volumineux. Environ 12 % des tonnages reçus au centre de tri constituent des erreurs.

Voici les plus fréquentes :

Appareils électroniques/électriques : → risque d'incendie au centre de tri
→ les matériaux rares peuvent être récupérés

Verre : → risque de coupure pour les agents qui trient manuellement

→ le verre se recycle à l'infini

Emballages imbriqués ou dans des sacs : l'équivalent d'un camion est trié en 1h, ce qui ne laisse pas le temps aux agents d'ouvrir les sacs ou de séparer les emballages imbriqués. → les emballages doivent impérativement être déposés en vrac.

Défibrillateur disponible à côté de l'école

Un nouveau défibrillateur a été mis en place vers les portails d'accès à l'école, portant à 4 les défibrillateurs mis à disposition sur la commune.



Hey ! Moi c'est Stanley, ancien pensionnaire de la S.P.A. Voici quelques conseils pour prendre soin de nous cet hiver :



1) Nos coussinets sont sensibles au froid, alors n'hésitez pas à mettre du baume spécial papattes avant nos balades !



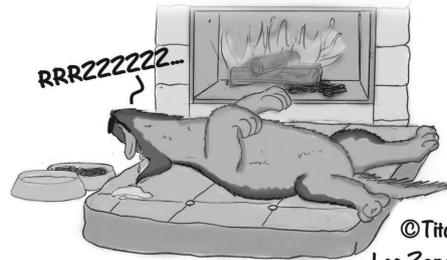
2) D'ailleurs, en fonction du temps, faisons des balades plus courtes, mais plus nombreuses ! Moi, j'adore !



3) Au retour des balades, enlevez la neige de mes pattes et séchez-les, cela évite les irritations.



4) Gardez-moi une place au chaud, à l'abri des courants d'air...



©Titou.
- Les Zaneedotes

LE DICTON DU MOIS

Quand en novembre la pluie noie la terre, ce sera du bien pour tout l'hiver

Recette exotique pour une froide soirée d'automne : boulettes de veau curry coco



500 g de boulettes de veau haché



2 courgettes



1/2 oignon



1 petit verre de lait de coco

2 cuillères à café de fond de veau



1 cuillère à café de curry



2 cuillères à soupe d'huile d'olive



20 cl d'eau



Poivre et sel

Pelez et hachez l'oignon. Coupez les courgettes en dés.
Faites revenir le tout dans une poêle pendant 10 minutes avec l'huile d'olive.
Ajoutez les boulettes et faites revenir en remuant régulièrement.
Poivrez, salez (Pas trop !).
Ajoutez le curry et le bouillon dilués dans l'eau chaude.
Laissez cuire pendant 4 minutes.
Ajoutez le lait de coco juste avant de servir avec du riz ou de la semoule de couscous.
Bon appétit !

Venez nombreux soutenir l'action du Bouclethon !

Pour rappel, la prochaine édition du Bouclethon aura lieu le 9 décembre prochain.

Vous pouvez démarrer la journée par un bon petit déjeuner de 8h15 à 9h, poursuivre avec une marche de 8 km avec ravitaillement (départ 9 h), puis profiter entre 10 h et 15 h, des marchés des artisans et des nombreuses animations proposées (créations de décorations, atelier don du sang, balade en poney, concours de passe-partout, voiture télécommandée, valeur du panier garni, manœuvre de pompiers, coloriages...). Vous pourrez également vous restaurer sur place via le repas des bénévoles du midi ou via la vente de crêpes proposée à partir de 13h.

Tous les bénéfices seront reversés à AFM Téléthon.

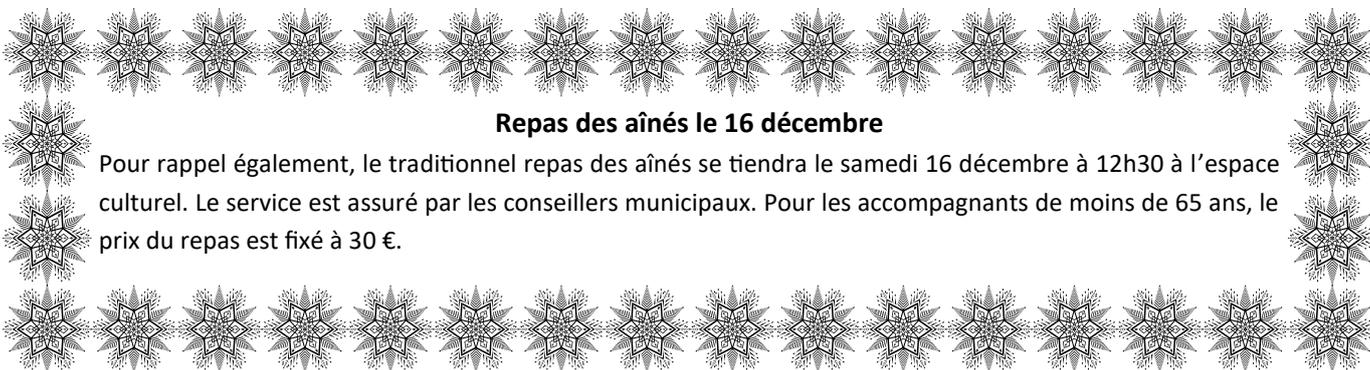


* Réservations et pré-ventes des repas

Achat des tickets à la mairie de Bouclans (horaire d'ouverture du secrétariat)

Et à la maison France services (anciennement La Poste)

Tarifs des repas : 10€/adulte et 5€/enfant



Repas des aînés le 16 décembre

Pour rappel également, le traditionnel repas des aînés se tiendra le samedi 16 décembre à 12h30 à l'espace culturel. Le service est assuré par les conseillers municipaux. Pour les accompagnants de moins de 65 ans, le prix du repas est fixé à 30 €.

Opération désherbage et plantations de bulbes

Samedi 18 novembre, une équipe d'une dizaine de courageux jardiniers (*bénévoles et membres du conseil*) ont désherbé la bande de plantation le long du mur qui sépare le parc de jeux de l'espace culturel et ont planté, dans la bonne humeur, les bulbes collectés grâce à l'appel au don lancé dans le précédent bulletin mensuel.



Pancartes de nos villages retournées

Action de mobilisation des jeunes agriculteurs

Comme certains ont pu le remarquer, dans la nuit du 21 au 22 novembre, les pancartes d'entrée et sortie de village ont été retournées.

Il s'agit d'une action de mobilisation des Jeunes Agriculteurs illustrant le message suivant :

« On marche sur la tête ».

Chasse au trésor organisée par l'association Trail Running Endurance

L'association Trail Running Endurance organise un calendrier de l'Avent/**chasse au trésor** pour le mois de décembre destiné aux enfants.

Chaque jour, un indice sera donné sur les réseaux sociaux du club sur l'emplacement de cadeaux cachés dans les villages de Bouclans/Vauchamps.

Instagram @trecduplateau

Facebook Trail Running Endurance Club du Plateau

Les enfants (et les parents) pourront partir à la recherche du cadeau à la sortie de l'école.

Sportivement

L'équipe du TREC

★ Calendrier de l'aveant-chasse au trésor ★

★ * Il court, il court le Père Noël! *

★ * Pour jouer (avec tes parents) RDV sur la page Facebook/Instagram du club. ★

★ * Chaque jour, des jouets à trouver dans le village. ★

TREC @trecduplateau Trail Running Endurance Club du Plateau

ORGANISÉ PAR TRAIL RUNNING ENDURANCE CLUB

Artisans, commerçants, professionnels domiciliés sur la commune

Aidez-nous à vous faire connaître !

Le nouveau site internet de la commune devrait être mis en ligne en tout début d'année.

Comme sur le précédent site, une rubrique sera dédiée aux services, artisans, commerces et autres professionnels implantés sur la commune.

Pour alimenter et faire vivre cette rubrique, merci aux intéressés de communiquer leur logo et confirmer leurs coordonnées à la mairie par mail à l'adresse suivante : vbugnet.mairie@gmail.com

Zoom sur le territoire

L'étang de Breuillez à Bremondans, un site naturel où il est bon de se promener

Le sentier de l'Espace Naturel Sensible de l'étang de Breuillez à Bremondans vous accueille.

La visite est libre toute l'année, mais des visites guidées et des animations peuvent être organisées par différentes associations.

DUREE DU PARCOURS : 30 MIN A 1H - LONGUEUR : 1,2 km

Le sentier d'interprétation permet d'appréhender les richesses et l'histoire du patrimoine naturel de ce site. Il convient à un public familial et nécessite des chaussures adaptées, non glissantes. Le sentier situé sur la digue de l'étang ainsi qu'une partie du platelage sont accessibles à un public à mobilité réduite.



LES ACTUALITÉS DE L'APE DE BOUCLANS

L'Association des parents d'élèves de Bouclans organise sur le mois de décembre :

⇒ **le retrait des commandes de saucisses/fromages/champagne le 12 décembre 2023**, de 18h à 19h 30 à l'espace culturel de Bouclans pour ceux qui ont réservé. Prévenir par téléphone au 06.81.12.40.87 ou par mail à apebouclans@yahoo.fr en cas d'impossibilité de retrait.

⇒ **une soirée contes de Noël le 15 décembre 2023 sur réservation** uniquement au 06.81.12.40.87 ou apebouclans@yahoo.fr.

2 départs à 18h et 19h, 5 €/personne à partir de 3 ans.

Départ devant la médiathèque puis parcours dans le vieux Bouclans avec des guides par petits groupes, uniquement dans des espaces chauffés pour les lieux de contes.

Le père Noël sera présent à l'arrivée avec possibilité de faire des photos avec une professionnelle (payant).

Vente de vin chaud, chocolat chaud, soupe, biscuit, autour d'un brasero à l'arrivée également sous abri.

NB : en cas de mauvais temps, la manifestation sera annulée.

FORMATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS (PSC1)

Il reste une place à pouvoir pour constituer un premier groupe à former

Pour mémoire, la formation aux gestes de premiers secours permet de s'initier aux gestes de premiers secours et d'être sensibilisé à la prise en charge de victimes. Elle dure 8 heures (possibilité de scinder en plusieurs créneaux selon les disponibilités de l'ensemble des participants à une session) et est organisée par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers (UDSP).

La participation se monte à 65 € par personne pour une formation complète, sur la base 10 inscrits. Un diplôme conventionné, le PSC1, se délivre à l'issue de la formation. Elle est ouverte aux habitants de Bouclans âgés de plus de 12 ans.

programme

- ⇒ Protection des victimes
- ⇒ Alerte, comment intervenir auprès des services concernés ?
- ⇒ Obstruction des voies aériennes
- ⇒ Hémorragies
- ⇒ Pertes de connaissance
- ⇒ Arrêt cardiaque
- ⇒ Malaises : épilepsie, Accident Vasculaire Cérébral (AVC)
- ⇒ Plaies simples et graves
- ⇒ Brûlures
- ⇒ Traumatismes : membres et crâniens



Formations

- ◇ Théorie
- ◇ Exercices pratiques
- ◇ Mises en situation

**Encadrement réalisé par Véronique CRAVE, sapeur-pompier volontaire
au Centre de Secours de Bouclans !**

Contact pour l'inscription : Valentin BUGNET au 06.89.99.39.59 ou ybugnet.mairie@gmail.com